

# Communiqué de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne

En 2009, la Caf de Seine-et-Marne a versé près de **28 476 759 euros** pour plus de **65 454 familles**.

## Quelles sont les conditions d'attribution ?

L'Ars est versée sous condition de ressources aux familles modestes qui ont des enfants scolarisés de 6 à 18 ans. (nés entre le 16 septembre 1992 et le 31 janvier 2005 inclus).

Vos ressources l'année de 2008 doivent être inférieures aux montants mentionnés ci-dessous :

Nombre d'enfants à charge	Revenus nets* 2008
1 enfant	22 946 €
2 enfants	28 241 €
3 enfants	33 536 €
Par enfant en plus	5 295 €

\* Les ressources prises en compte par la Caf correspondent à l'équivalent du revenu imposable net auquel la Caf applique des abattements spécifiques (en cas de chômage notamment).

Si vos revenus dépassent légèrement ces plafonds, une allocation différentielle vous sera versée.

## Vos démarches :

Les familles qui perçoivent au moins une prestation familiale et sociale n'ont aucune démarche administrative à effectuer.

Celles qui n'ont qu'un enfant à charge et qui ne sont pas allocataires doivent envoyer à la Caf, le formulaire « déclaration de situation » et la déclaration de ressources 2008. Ils sont téléchargeables sur le site internet [www.caf.fr](http://www.caf.fr) et sont à disposition dans l'un de nos lieux d'accueil.

## Le montant :

Age de l'enfant	Montant versé
6 à 10 ans	280,76 €
11 à 14 ans	296,22 €
15 à 18 ans	306,51 €

## Le versement :

La Caf versera automatiquement l'allocation de rentrée scolaire, le **19 août 2010** (selon les banques, le versement peut être crédité sur votre compte avec un délai de 1 à 3 jours) pour les enfants de 6 à 16 ans.

Pour les jeunes de 16 à 18 ans, l'allocation est versée sur justificatif de scolarité ou d'apprentissage : les familles devront donc nous retourner au plus vite « l'attestation de scolarité » qui leur sera adressée début septembre.

Ces informations sont disponibles 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 au 0820 25 25 25 (0,112 € la première minute puis 0,09 € les suivantes, facturées à la seconde à partir d'un poste fixe) et sur le site internet [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

